

Pour diffusion immédiate

## **LION SOULIGNE PLUS DE 15 MILLIONS DE KILOMÈTRES PARCOURUS LORS D'ACT EXPO**

**Long Beach, Californie, le 9 mai 2022** - La Compagnie Électrique Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) (« Lion » ou la « Société »), un fabricant de premier plan de véhicules de poids moyens et lourds entièrement électriques, a donné aujourd'hui le coup d'envoi de l'exposition Advanced Clean Transportation (ACT) Expo à Long Beach, en Californie, en annonçant que la société a atteint une étape opérationnelle majeure, ses véhicules sur la route ayant collectivement dépassé 15 millions de kilomètres parcourus à ce jour.

Lion participe à ACT Expo cette semaine, où l'entreprise présente son camion 100% électrique Lion6 de classe 6 qui peut être équipé pour une variété d'applications, y compris différentes plates-formes ou encore des fourgons réfrigérés. La Société y présente également son autobus scolaire zéro-émission LionC, qui est l'autobus scolaire électrique le plus commandé et le plus livré sur le marché. Lion a mis ses premiers autobus scolaires entièrement électriques en circulation aux États-Unis en 2016, et compte aujourd'hui plus de 600 véhicules sur les routes d'Amérique du Nord.

« Dépasser les 15 millions de kilomètres sur la route est une étape importante pour Lion et nous sommes ravis de pouvoir célébrer cet événement ici, à ACT Expo, où les acteurs de l'industrie se rassemblent et pourront voir nos véhicules 100% électriques. Notre expérience dans des conditions réelles d'utilisation démontrent hors de tout doute que Lion peut concevoir des véhicules moyens et lourds 100% électriques à la fine pointe de la technologie, de la conception à la livraison », a déclaré Marc Bédard, Président – Fondateur de Lion Électrique

Les véhicules exposés à l'ACT Expo sont les suivants :

- **Lion6 Carrosserie plate-forme en aluminium** (26 pieds) en partenariat avec CM Truck Beds (kiosque Lion n° 2019).
- **Lion6 Concept réfrigéré électrifié** en partenariat avec Morgan Truck Body et Thermo King (kiosque Morgan n° 567).
- **Bus scolaire LionC tout électrique de type C** (kiosque Dana n° 2048).

Les participants auront l'occasion de découvrir le Lion6 équipé d'un fourgon de marchandises sèches, léger et aérodynamique, entièrement électrique, en partenariat avec Morgan Truck Body, qui sera disponible lors des séances officielles d'essais routiers d'ACT Expo, qui auront lieu le 10 mai de midi à 15h00 et le 11 mai de 11h00 à 14h00. Lion invite les membres des médias à découvrir le

camion au cours de la session réservée aux médias qui aura lieu le 10 mai de 11h00 à midi.

## À PROPOS DE LION ÉLECTRIQUE

Lion Électrique est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. La Société pense, conçoit et produit des camions commerciaux urbains 100 % électriques de classe 5 à 8 et des autobus et minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Elle est un leader de l'électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble bon nombre des pièces de ses véhicules : châssis, ensembles de batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

Toujours à l'affût des nouvelles technologies, Lion dote ses véhicules de caractéristiques uniques adaptées à la réalité de ses utilisateurs et leurs besoins quotidiens. Elle croit que l'électrification des transports est un catalyseur majeur pour l'amélioration de notre société, de notre environnement et surtout de notre qualité de vie. Les actions de Lion se négocient à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

*Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » et des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des énoncés de faits historiques, y compris les énoncés sur les croyances et les attentes de Lion, sont des énoncés prospectifs et doivent être évalués comme tels.*

*Les énoncés prospectifs se reconnaissent par l'utilisation de termes comme « croire », « pouvoir », « continuer », « prévoir », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « devoir », « planifier », « projeter », « potentiel », « sembler », « rechercher », « futur », « cibler » ou d'autres expressions similaires, notamment l'emploi du futur ou du conditionnel, et d'autres énoncés qui prédisent ou indiquent des tendances et des événements futurs qui n'énoncent pas des faits historiques, bien que les énoncés prospectifs ne contiennent pas tous ces termes. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés concernant le carnet de commandes de la Société et la capacité de la Société à le convertir en ventes réelles, sa stratégie à long terme et sa croissance future, son projet d'usine de batteries et de centre d'innovation au Québec et son usine de fabrication aux États-Unis, ainsi que le lancement prévu de nouveaux modèles de véhicules électriques. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que Lion juge raisonnables lorsqu'elles sont faites, notamment le fait que Lion sera en mesure de retenir et d'embaucher du personnel clé et de maintenir des relations avec les clients, les fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux, que Lion continuera d'exploiter ses activités dans le cours normal de ses affaires, que Lion sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance, que Lion sera en mesure d'achever avec succès et en temps opportun la construction de son usine de fabrication aux États-Unis ainsi que de son usine de batteries et de son centre d'innovation au Québec, que Lion ne subira pas davantage de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou d'interruption d'approvisionnement en matières premières sur une base concurrentielle, que Lion sera en mesure de maintenir sa position concurrentielle, que Lion continuera d'améliorer ses contrôles internes et systèmes opérationnels, financiers et autres pour gérer sa croissance et son envergure et que ses résultats d'exploitation et sa situation financière ne seront pas touchés défavorablement, que Lion sera en mesure de bénéficier, directement ou indirectement (notamment par l'intermédiaire de ses clients), de subventions gouvernementales et d'incitations économiques au cours des périodes à venir et que Lion sera en mesure d'obtenir les fonds supplémentaires requis au cours des périodes à venir, s'il y a lieu, par un financement par capitaux propres ou un financement par emprunt selon des modalités acceptables pour Lion. Ces estimations et ces hypothèses sont formulées par Lion à la lumière de l'expérience de son équipe de direction et de la perception de celle-ci des tendances passées, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes.*

*De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes parce qu'ils se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non à l'avenir. Lion estime que ces risques et incertitudes comprennent les éléments suivants : tout changement défavorable dans la conjoncture économique, commerciale, des marchés, financière, politique ou juridique générale aux États-Unis ou au Canada, y compris les conséquences de la pandémie mondiale de COVID-19 et l'émergence de variants de la COVID-19 et les taux de vaccination variables selon les différents pays; toute retombée négative de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui affecte de plus en plus les marchés économiques et financiers mondiaux et exacerbe les défis économiques actuels, y compris des problèmes tels que la hausse de l'inflation et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale; toute incapacité à fabriquer et à distribuer ses véhicules à grande échelle de manière efficace et économique et à répondre aux besoins commerciaux de ses clients; toute incapacité à intensifier la fabrication des produits de Lion et à respecter les échéanciers des projets de construction et des autres projets; toute incapacité à réduire les coûts totaux d'acquisition des véhicules électriques vendus par Lion au fil du temps; la dépendance à l'égard de ses gestionnaires clés et toute incapacité à attirer ou à retenir du personnel clé; toute incapacité à mettre en œuvre la stratégie de croissance de la Société; toute fluctuation défavorable et la volatilité du prix et la disponibilité des matières premières contenues dans les composants clés nécessaires à la fabrication des produits de Lion; la dépendance à l'égard de fournisseurs clés et toute incapacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières; les pénuries de main-d'œuvre qui peuvent se manifester sous la forme d'une rotation du personnel, du départ d'employés et de demandes de salaires plus élevés et obliger la Société à fonctionner à une capacité réduite, à une baisse de la production et des livraisons, à des retards dans les plans de croissance, et qui pourrait poser des problèmes supplémentaires liés à la rémunération des employés; toute incapacité de la part de Lion à répondre aux attentes des utilisateurs quant aux solutions de recharge ou toute autre difficulté à fournir de telles solutions; toute incapacité à maintenir la position concurrentielle de la Société; toute incapacité à réduire ses coûts d'approvisionnement au fil du temps; toute incapacité de Lion à maintenir et à améliorer la réputation et la marque de la Société; toute réparation ou tout remplacement important de produits en raison de réclamations au titre de la garantie ou de rappels de produits; toute défaillance des systèmes de technologie de l'information ou toute atteinte ou tout incident en matière de cybersécurité et de confidentialité des données; tout événement ou circonstance se traduisant par l'incapacité de la Société à convertir son carnet de commandes en ventes réelles, notamment la réduction, l'élimination ou l'application discriminatoire de subventions gouvernementales et d'incitations économiques ou la diminution de la nécessité de telles subventions; toute incapacité à contracter une police d'assurance adéquate ou toute augmentation des coûts d'assurance; les catastrophes naturelles, les épidémies ou les pandémies, les boycottages et les événements géopolitiques, tels que des troubles civils et des actes de terrorisme, le conflit militaire actuel entre la Russie et l'Ukraine ou des perturbations similaires; l'issue de toute procédure judiciaire qui pourrait être intentée contre la Société de temps à autre.*

*Ces risques et autres risques et incertitudes liés aux activités de Lion sont décrits plus en détail à la rubrique 23.0, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019, et à la rubrique 3.D, « Facteurs de risque », de son rapport annuel sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Bon nombre de ces risques sont au-delà de la capacité de la direction de Lion à les contrôler ou à les prévoir. Toutes les déclarations prévisionnelles attribuables à Lion ou aux personnes agissant en son nom sont expressément qualifiées dans leur intégralité par les avertissements*

*contenus et les facteurs de risque identifiés dans le présent rapport de gestion et dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières compétentes et de la Securities and Exchange Commission.*

*Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. De plus, les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils ont été formulés. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Lion n'assume aucune obligation, et se dégage expressément de tout devoir, de mettre à jour, de réviser ou d'examiner tout renseignement prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.*

## **CONTACTS:**

### **MÉDIAS**

Patrick Gervais

Vice-président, Marketing et Communications

[patrick.gevais@thelionelectric.com](mailto:patrick.gevais@thelionelectric.com)

514-992-1060

### **INVESTISSEURS**

Isabelle Adjahi

Vice-présidente, relations avec les investisseurs et développement durable

[isabelle.adjahi@thelionelectric.com](mailto:isabelle.adjahi@thelionelectric.com)

450-432-5466